

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 15 février 2022, à 18 h 45

Plateforme TEAMS

COMPTE RENDU

Sont présents :

Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents
Mme Cynthia St-Hilaire, parent
Mme Céline Gauthier, parent
Mme Priscilla Tremblay, parent
Mme Marie-Claude Bouchard, parent,
Mme Élise Harvey, parent
Mme Julie Langevin, directrice aux écoles Le Roseau et Ste-Rose, représentante des directions d'écoles
Mme Carmen Simard, orthopédagogue-conseil, représentante des professionnels
Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien
Mme Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance, représentante du CIUSSS
Mme Audrey Charbonneau, enseignante, représentante du personnel enseignant

Sont excusées :

Mme Mélissa Charron, parent
Mme Audrey Simard, parent substitut
Mme Nancy Gallant, programme de réadaptation à l'enfance DI-TSA, représentant du CIUSSS
Mme Annie Wells-Campagna, parent et vice-présidente
Mme Marie-Eve Côté, parent
M. Claude Dion, parent

1) ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour auquel aucun point n'est ajouté.

Mme St-Hilaire propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Harvey appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 7 DÉCEMBRE 2021

Mme Marineau demande si des membres ont des commentaires en lien avec le compte rendu de la dernière rencontre. Personne ne se manifeste. Elle poursuit donc avec les suivis qu'elle tenait à effectuer :

12) Mme Marineau confirme que Mme Isabelle Tremblay, coordonnatrice aux Services éducatifs, soutiendra le comité pour la création d'un document sur le plan d'intervention pour les parents. Elle recevra un suivi lors de la semaine de relâche. Mme Thibodeau souhaite savoir si le comité est toujours intéressé à recevoir une petite formation sur le plan d'intervention. Tous confirment que oui et qu'il serait bien que Mme Geneviève Bouchard fasse un petit sondage afin de cibler les personnes intéressées et par la suite prévoir un moment.

Mme Marineau termine en précisant que le projet pour le document résumant les ressources disponibles versus les troubles est en cours de construction. Elle a également fait beaucoup de recherches et a poursuivi son travail sur les documents de présentation du comité. Le dossier suit son cours.

Mme Tremblay propose l'adoption du compte rendu. Mme Bouchard appuie cette proposition. Le compte rendu du 7 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

4) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Marineau nous résume la rencontre du 2 février dernier. Il y a eu un retour sur le rapport annuel et la répartition des immeubles. Il fut question de l'amendement des services éducatifs dispensés suivi des bons coups. Entre autres, à Charles-Gravel ils ont récolté aux environs de 15 000 \$ avec les paniers de Noël et seront donc en mesure d'offrir des paniers de Pâques. À l'école De La Pulperie, un projet « Facteurs » a été mis en place, qui consiste à l'écriture de lettres par les élèves auxquelles des parents bénévoles répondent.

Un sujet a demandé plus d'échanges, soit le fait de ne pas connaître la proportion d'élèves en « Covid » dans chacune des classes. Finalement, un projet de CPE pour le centre de services a été déposé.

5) RÉFÉRENT EKIP

Mme Thibodeau nous remet en contexte avec le Référent Ekip. Dans ce projet, le réseau de l'éducation, de la santé et de la santé publique font une alliance afin de développer des outils pour soutenir la santé psychologique, le bien-être et le développement global des jeunes adolescents. Sept compétences sont développées pour aider à faire face à ces trois grandes sphères. Ils font également équipe avec les organismes de la communauté, tels que les Maison de jeunes et les travailleurs de rues, etc. Mme Marineau explique sa participation au comité du 1^{er} cycle du secondaire à Charles-Gravel dont le projet a malheureusement été retardé en décembre dû à la pandémie. Ce dernier sera possiblement repris seulement à la prochaine année scolaire.

6) ENGAGEMENT D'EFFECTIFS PROFESSIONNELS

Mme Thibodeau tenait à nous partager la bonne nouvelle, consistant en l'ajout de professionnels au plan d'effectifs. Une orthophoniste a été ajoutée et deux internes en psychologie ont été officialisés. Également, une ergothérapeute débutera à son retour dans la région, et ce au plus tard le 1^{er} juillet. Finalement, nous avons le départ à la retraite de Mme Carmen Simard qui sera remplacé par un nouvel orthopédagogue qui est présentement en stage avec cette dernière. Mme Bouchard demande s'il y avait une problématique au niveau des ressources disponibles en tant que conseillers en orientation, car elle remarque que le temps d'attente pour recevoir du soutien est très long et davantage au niveau des cheminements particuliers. Mme Thibodeau mentionne que tous les postes sont pourvus, mais que malheureusement nous avons des absences et la pénurie du personnel est un enjeu majeur. Elle est consciente effectivement qu'un ralentissement se fait sentir, mais l'équipe essaie de palier le plus possible à tous les besoins de toutes les écoles.

7) MILIEU INCLUSIF, SAIN ET SÉCURITAIRE

Mme Thibodeau introduit Mme Myriam Bouchard, conseillère pédagogique en éducation à la sexualité, qui est présente ce soir pour partager l'offre de service d'accompagnement aux écoles concernant la diversité sexuelle. Mme Bouchard débute sa présentation en expliquant le contenu dont elle vient nous parler ce soir et précise qu'il est important de supporter les élèves à besoins particuliers. Elle poursuit en nous dévoilant le cadre de référence qui présente les encadrements légaux ainsi que le guide de référence qui ont été conçus afin de soutenir les écoles.

Mme Marineau demande si l'accord des parents doit être donné lorsqu'un enfant souhaite procéder à un changement et est âgé de moins de 14 ans. Mme Bouchard l'informe que la loi ne l'oblige pas, mais qu'elle le demande, car pour elle, la collaboration de toute la famille est primordiale dans l'accompagnement de l'enfant lors d'une transition.

8) DÉMARCHE D'ADMISSION AUX SERVICES SPÉCIALISÉS

Mme Thibodeau souhaitait remémorer la procédure d'intégration des nouveaux élèves suivis par les partenaires externes pour la prochaine année. Elle énumère les étapes, le but de chacune et à quel moment elles sont tenues. Mme Marineau demande si les services de garde sont considérés lors des présentations. Mme Thibodeau l'informe que ce sont les partenaires qui les invitent aux rencontres et qu'effectivement ils sont présents.

Au niveau de notre centre de services, une démarche est également établie pour les présentations des élèves HDAA entre nos écoles. Mme Thibodeau nous présente le document comprenant les critères d'admission de chaque service spécialisé et la procédure de présentation.

Mme Harvey comprend que le contenu exprime les critères pour être introduit dans un service, mais qu'est-ce qui détermine les services de soutien qui y seront offerts ? Exemple, dans une classe de retard grave de développement, pourquoi un service d'orthophonie n'est pas directement offert à celui-ci. Mme Thibodeau précise que chaque service spécialisé est suivi soit par une psychologue, un conseiller pédagogique, une orthophoniste, une orthopédagogue-conseils et même des ressources régionales. Également, nous aurons la collaboration d'un partenaire du CRDP ou du CRDI qui accompagne des élèves, ils demeurent en épisodes de service selon l'âge de l'enfant. Si on parle de la classe Émergence et qu'une observation de besoins a été faite par nos professionnels, à ce moment nous pourrions avoir une orthophoniste qui effectuera de l'accompagnement de service. En conclusion, il n'y a aucun service qui n'a pas de services. Il est seulement modulé selon qui interviendra et avec quelle intensité.

9) PRÉSENTATION DES PROJETS EN EXPÉRIMENTATION AU SOUTIEN DES ÉLÈVES HDAA

Mme Thibodeau nous décrit deux nouveaux projets en expérimentation dans nos écoles. En premier lieu, les Semeurs, qui s'avère un service d'accompagnement aux équipes-écoles ayant des élèves âgés de 4 à 8 ans en difficulté d'adaptation. Le second se nomme Service Intérêts – Études et s'adresse aux élèves de 15 ans et plus, au 2^e cycle du secondaire, présentant un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble relevant de la psychopathologie et qui ne peut être présent à temps plein à l'école, ce qui met en péril l'obtention de leur diplôme. Elle effectue un survol des documents en expliquant les objectifs de chacun. Mme Marineau demande s'il sera possible d'en recevoir une copie. Mme Thibodeau affirme qu'elle les fera suivre par courriel à tous les membres.

10) Congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage

Mme Marineau mentionne qu'un courriel a été envoyé la semaine dernière afin de connaître l'intérêt des membres à participer au congrès et afin de vérifier si tous acceptaient de dépenser les sous du comité aux fins d'inscriptions de ce congrès. N'ayant pas eu suffisamment de retours, Mme Marineau demande aux membres présents s'il y a des intéressés et s'ils donnent leur accord pour la dépense. Mmes Charbonneau et Bouchard souhaitent s'inscrire. Les membres acceptent à l'unanimité qu'un budget d'environ 800 \$ soit attribué aux inscriptions.

11) Rencontre d'accueil des nouveaux parents


Mme Marineau se questionne à savoir si la rencontre des nouveaux parents ne devrait pas être retardée en juin. Suite à quelques échanges, nous optons pour les environs de la fin mai. Elle est d'avis que nous pourrions effectuer une séance en virtuelle et une seconde en présentiel. Ce sera à rediscuter lors de la prochaine rencontre informelle. Lors de cette rencontre, elle souhaiterait également connaître l'intérêt des membres pour l'animation. Elle les invite donc à y réfléchir et à se joindre à elle pour la prochaine réunion afin d'établir le contenu de la soirée.

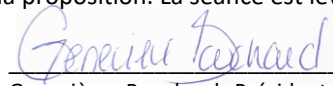
12) AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est ajouté.

13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Gauthier propose la levée de la séance. Mme St-Hilaire appuie la proposition. La séance est levée à 20h35.


Annie Marineau


Geneviève Bouchard Présidente du CCSÉHDAA
Secrétaire de la rencontre